

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 117 (1972)
Heft: 5

Artikel: Pour le musée militaire vaudois
Autor: Chuard, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour le musée militaire vaudois

Le 26 novembre 1971, s'est constituée, au Château de Morges, l'*Association des Amis du Musée militaire vaudois*. A cette occasion, elle se donna ses statuts dont l'article premier fixe son but: faire connaître le Musée militaire vaudois, favoriser et soutenir son développement par l'apport de moyens financiers ou autres.

Du même coup, les *Amis du Musée militaire* désignèrent les membres de leur comité qui est présidé par le colonel divisionnaire Olivier Pittet, commandant de la division mécanisée 1, et qui comprend MM. Maurice Adler, municipal à Morges, Edouard Bertholet, conservateur du Musée, David Blanchoud, président de la Société vaudoise des carabiniers, Olivier Dessemontet, directeur des Archives cantonales vaudoises, Jean Dunant, secrétaire central ASEAA, et Alfred Humbert-Droz, armurier.

On doit à l'initiative du conseiller d'Etat Claude Bonnard, chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud, la création de cette association. Il serait plus juste de parler d'une résurrection, car, il y a quelques années déjà, une association semblable avait vu le jour. Elle eut, toutefois, une existence éphémère — on a même dit d'elle qu'elle était mort-née! — et ne déploya pratiquement aucune activité.

Les *Amis du Musée militaire* sont aujourd'hui au nombre de trois cents environ, tant membres individuels que collectifs. Si les statuts ne leur accordent ni droit ni compétence dans la gestion du Musée qui est propriété de l'Etat de Vaud¹, la possibilité, en revanche, leur est offerte d'appuyer de leur autorité les projets visant à l'amélioration des salles d'exposition du Musée installé dans le Château de Morges.

¹ L'article 3 du « Règlement du Musée militaire vaudois » (du 25 août 1971) précise: « Sous la haute surveillance du Conseil d'Etat, le Musée est administré par une commission permanente nommée par le Conseil d'Etat et rattachée au Département de la justice, de la police et des affaires militaires. » Cette commission est actuellement composée comme suit: MM. Claude Bonnard, conseiller d'Etat, président, Edouard Bertholet, conservateur, Pierre Favre, secrétaire, Jacques Bonnard, Olivier Dessemontet, Robert Favre, Luc-Etienne Matile, Laurent de Mestral et Marc-Henri Thélin, membres, MM. Fernand Dorier et Charles-Félix Keller étant membres-experts.

* * *

C'est en 1932 que fut inaugurée la première salle¹ du Musée militaire dont on envisageait la création depuis plus de trente ans. L'idée de ce Musée apparut pour la première fois dans une circulaire que le chef du Département militaire vaudois d'alors, le conseiller d'Etat Oyeux-Ponnaz, adressait en date du 28 juillet 1900 aux officiers, aux sociétés militaires, aux préfectures, aux autorités communales, à tous ceux qui, enfin, portaient quelque intérêt à la conservation de vieux souvenirs.

Les années passèrent et il fallut attendre 1921 pour voir, sur la proposition du conseiller d'Etat Maurice Bujard, le gouvernement vaudois désigner une commission chargée de l'organisation du Musée dont l'activité fut très limitée pendant près de dix ans. Le manque de place, les services de l'Arsenal occupant tout le Château, contribua sans doute à retarder l'installation du Musée qui fut relancé en 1942, sous l'impulsion de M. Lucien Rubattel, conseiller d'Etat.

Les collections des colonels Champoud et Pelet, celle de la famille de Mestral avec laquelle une convention fut passée en 1947 pour le dépôt d'armes, d'uniformes et d'autres objets, la collection Schelling, enfin, feront peu à peu prendre au Musée militaire un visage nouveau et le feront connaître loin à la ronde.

Le Musée bénéficia également de l'apport de l'Arsenal de Morges et de celui de l'Intendance du matériel de guerre. Il occupe aujourd'hui près de mille mètres carrés et possède plus de deux mille pièces inventoriées. Parmi celles-ci, il faut citer une remarquable collection d'armes d'ordonnance de l'armée suisse, des armures, des uniformes des Services de France, de Hollande, d'Angleterre, de Naples, des arquebuses à mèche ou à rouet, des fusils à pierre, des pistolets civils ou militaires du XV^e au XIX^e siècle, des modèles réduits d'artillerie, pour ne citer que l'essentiel.

Cette brève énumération serait par trop incomplète si l'on ne mentionnait pas que le Musée militaire vaudois possède également des souvenirs du général Guisan — en particulier son uniforme, son livret de service et ses brevets de promotion — ainsi que cinq cents dessins, aquarelles et huiles du bon peintre Henry Meylan.

¹ Il s'agit de l'ancienne salle des fêtes des ducs de Savoie, aujourd'hui Salle Général Henri Guisan.

* * *

Le Musée militaire vaudois est loin encore d'avoir achevé son développement. Deux caves du Château ont été récemment restaurées. L'artillerie lourde doit y prendre prochainement place, alors que l'on envisage de créer une nouvelle salle d'exposition dans une soupente. On projette aussi de construire de nouvelles vitrines et des rateliers d'armes, de réorganiser l'inventaire, de créer une bibliothèque ¹.

Ces projets parlent en faveur de ce Musée sur lequel M. Edouard Bertholet veille jalousement et qu'il entretient de façon exemplaire avec la collaboration de la direction de l'Arsenal de Morges et de son personnel.

Fort bien présenté dans un cadre où l'histoire est partout présente, le Musée militaire vaudois mérite non seulement d'être visité, mais encore d'être très largement soutenu, comme se propose de le faire la nouvelle *Association* ².

Major Jean-Pierre CHUARD

¹ Ces renseignements sur le Musée militaire vaudois sont extraits de l'exposé que M. Bertholet présenta lors de l'assemblée constitutive de l'*Association*.

² Le Musée est ouvert du 15 avril au 15 octobre, de 13 heures 30 à 17 heures 30.

